

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7257939001**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7257939001>

Cette annonce a été mise en ligne le **18 juin 2021** sur **Agriculteur Normand-web**  
Pour le département : **50 - MANCHE**



*FIDAL*  
*Société d'Avocats*  
340 Rue Alexis de Tocqueville  
50008 SAINT-LO Cedex

---

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une S.A.S. immatriculée au R.C.S. de COUTANCES, dénommée UNION SPORTIVE D'AVRANCHES MONT-SAINT-MICHEL, au capital de 150.000 euros, ayant pour objet : la gestion et l'animation d'activités sportives, la promotion de la pratique et le développement du football, le négoce de produits et matériels, l'accomplissement de toutes prestations de services, à caractère sportif, dont le siège est à AVRANCHES (50300) – Allée Jacques Anquetil.

Le président de la société et du conseil d'administration est Monsieur Gilbert GUERIN demeurant 22 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES, nommé au cours de la première délibération du conseil d'administration en date du 15 juin 2021.

Les administrateurs de la société sont :

- Monsieur Philippe BRILLANT demeurant à SAINT-JAMES (50240) – 2 le Moulin de la Gentière,
- Monsieur Morgan COURSIN demeurant à LE VAL SAINT-PERE (50300) – 7B le Court Chemin,
- Monsieur Alain MAHAUT demeurant à AVRANCHES (50300) – 19 rue du Général de Gaulle,
- Monsieur Gilbert GUERIN demeurant à AVRANCHES

(50300) – 22 Boulevard Amiral Gauchet,  
- Monsieur Philippe BLIN-LEBRETON demeurant à SAINT-PAIR SUR MER (50380) – 255 Boulevard Maritime,  
- Monsieur Nicolas LEROUX demeurant à GRANVILLE (50400) – 472, Avenue des Vendéens,  
- Monsieur Sylvain WILD demeurant à CAEN (14000) – rue Constant Forget  
- Monsieur Vincent MICHEL demeurant à HUDIMESNIL (50510) – 10 la Haute Terre,  
- Monsieur Noël DATIN demeurant à SAINT-QUENTIN SUR LE HOMME (50220) – 1 Route de Beausoleil.  
Tout associé peut participer aux décisions collectives.  
Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.  
Toutes transmissions d'actions, quel que soit le bénéficiaire, sont soumises à agrément donné par décision collective extraordinaire des associés.  
Pour avis  
LE PRESIDENT

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN  
Directeur de Médialex

